

LES ÉCOLES MUNICIPALES

SPORT

ART - MUSIQUE

2021/2022



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

La période que nous venons de traverser a rappelé à tous à quel point le sport était important dans nos vies et dans celles des enfants et adolescents plus particulièrement. Il est une nécessité pour se développer et conserver une santé solide mais aussi une merveilleuse école pour l'équilibre, le bien-être et pour la transmission de valeurs humaines qui nous sont chères.

L'École Municipale des Sports participe pleinement à l'épanouissement des jeunes en leur proposant un programme complet de pratiques, découvertes et d'échanges qui leur permettront d'améliorer leur habileté, leur relation avec les autres et de cultiver le goût de l'effort récompensé.

Nous sommes heureux que se poursuive cette belle aventure et de donner la possibilité aux familles de faire découvrir plus largement les disciplines sportives à leurs enfants. De quoi leur donner envie de poursuivre dans le sport de leur choix et de se dépasser sans cesse grâce aux nombreux défis sportifs qui se présenteront à eux.



Maire d'Alleverd-les-Bains

--> SON FONCTIONNEMENT

L'École Municipale des Sports (EMS) est ouverte aux enfants de 4 à 11 ans. Elle propose de s'initier à des activités sportives variées par trimestre.

Véritable passerelle avant l'orientation vers un club, elle favorise l'épanouissement des enfants et leur fait découvrir le sport sans esprit de compétition.

L'EMS propose une section « sport-santé » pour les adultes et les seniors en recherche de reprise d'activités physiques ou présentant une pathologie. Les séances adaptées à tout niveau favorisent le bien-être dans une optique de santé.

-- > POUR LES JEUNES

A L'ÉCOLE

La municipalité d'Allevard met à disposition des écoles primaires une éducatrice sportive qualifiée et agréée Education Nationale pour l'organisation et l'enseignement des séances d'Education Physique et Sportive (EPS).

DANS LE TEMPS EXTRA SCOLAIRE

L'École Municipale des Sports (EMS) s'adresse à tous les enfants de 4 à 11 ans. Elle fonctionne le mercredi matin de septembre à juin (hors vacances scolaires) et permet de pratiquer une activité sportive au cours d'un trimestre à **La Pléiade**.

MATERNELLE --> MERCREDI de 9 h à 10 h

PRIMAIRE --> MERCREDI de 10h30 à 11h30

Trimestre	MATERNELLE Moyenne section Grande section	PRIMAIRE CP au CM2
1er	Jeux athlétiques	Sports collectifs
2ème	Jeux de grimpe	Sports de glisse
3ème	Jeux d'équipe	Sports de raquette

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Des stages multi-sports peuvent être proposés aux jeunes et adolescents sous la forme de découverte ou d'approfondissement de plusieurs sports.

--> POUR LES ADULTES

Des séances de sport-santé à destination des adultes en recherche de reprise d'activité physique ou présentant une pathologie sont mise en place par trimestre (hors vacances scolaires), au **Dojo** :

VENDREDI de 9H30 à 10H30

--> ENCADREMENT

Carole de la Cruz, éducatrice sportive de la ville d'Allevar, titulaire d'un Brevet d'Etat Sport pour Tous et Brevet d'Etat volley, coach sport-santé niveau 1.

--> INSCRIPTION ET TARIF

INSCRIPTION

Joindre à la fiche d'inscription :

- un certificat médical
- fiche sanitaire de liaison
- attestation d'assurance

Le dossier est également téléchargeable sur www.allevar.fr

Il est à communiquer à Carole de la Cruz - Service Municipal des Sports - La Pléiade
ou à adresser par mail à ems@allevar.fr

TARIF

42,41 € le trimestre (1h/semaine).

Le règlement s'effectue par facturation.

ELU RÉFÉRENT

Quentin Julien-Saavedra, adjoint au maire en charge du sport

Courriel : q.julien-saavedra@allevar.fr

École Municipale des Sports
Bureau des Sports - La Pléiade
12, avenue Louaraz
38580 Allevar-les-Bains
04 76 45 58 51 - ems@allevar.fr